

SUR UNE QUESTION DE GEOGRAPHIE PREHISTORIQUE

(Suite).

par M. E. DE MUNCK

N'ayant indiqué, à notre séance de février 1924, que très sommairement quelle fut la ligne suivant laquelle, entre l'Espagne et la Bretagne, s'étendait, aux temps préhistoriques, le littoral de l'Océan Atlantique, je crois utile de compléter, aujourd'hui, ce premier aperçu par quelques détails d'ordre géologique, archéologique, historique et légendaire.

Réunie dans l'immense réservoir des mers, l'eau poursuit sans cesse de nos jours, comme aux temps géologiques, préhistoriques, protohistoriques et historiques, sa lente mais puissante action érosive.

Chacun de vous, Messieurs, lorsqu'il a assisté à une tempête, lorsqu'il a contemplé les vagues grandioses et mugissantes de l'Océan a compris combien puissante est leur force destructive.

En 1802, sur la côte de l'une des îles de Shetland, un bloc de granit de 8 mètres cubes fut arraché au rocher dans lequel il était enchâssé et transporté, par la force des flots, à 25 mètres de distance.

La puissance destructive des vagues est surtout très grande lorsque la marée montante est aidée par un vent impétueux, mais, même lorsque l'action de la mer n'est pas violente, les falaises, sans cesse, rongées par la base, finissent fatalement, à la longue, par s'écrouler. Les roches qui les composent s'usent, se polissent d'abord par l'action répétée des vagues chargées de sable, puis elles se délitent, se désagrègent, s'éboulent enfin, et se transforment en galets ou, si elles sont friables, se pulvérisent bientôt et ne tardent pas à être entraînées par les flots.

Un des résultats de la corrosion des falaises est de séparer du Continent des parties de territoires qui deviennent ainsi des îles.

Les observations géologiques et hydrologiques, faites jusqu'à ce jour, ne permettent plus, à mon avis, de méconnaître l'existence des phénomènes naturels qui, à une époque relativement rapprochée de la nôtre, ont déterminé, par exemple, la séparation d'Oléron du Continent.

En 1335, dans le cours d'une discussion entre le seigneur de Pons

et Philippe de Valois, cent témoins affirmèrent que, du temps de leur enfance, l'île d'Oléron n'était séparée du Continent que par un simple fossé que l'on pouvait franchir en s'aidant d'un bâton. Bien que ce témoignage semble contredit par des textes positifs, il montre, au moins, qu'à cette époque l'île était peu distante du rivage. Au XVIII^e siècle, le détroit donnait accès à des bateaux de 40 tonneaux. En 1813, sa largeur était doublée, et le *Régulus* pouvait y passer.

Un simple coup d'œil jeté sur la carte géologique de France suffit, d'ailleurs, pour se convaincre que les sol et sous-sol d'Oléron constituent le prolongement régulier et naturel des rivages continentaux du Chapus, de Ronce-les-Bains, de la Bouverie et de la Pointe de la Coubre.

La constitution géologique des îles d'Aix et de Ré étant également en parfaite concordance avec celle du Continent, je partage entièrement l'opinion des observations qui, notamment, au sujet de cette dernière, ont fait remarquer que, séparée, au Nord, des côtes de Vendée par le Pertuis Breton, au Sud, de l'île d'Oléron par le Pertuis d'Antioche, elle est le prolongement du rivage d'Aunis, dont elle représente les traits géologiques et auquel se rattachent des bancs et des hauts fonds où la sonde marine n'accuse pas une profondeur de plus de 6 mètres, d'où il est facile de conclure qu'à une époque relativement récente elle fut rattachée au Continent. Elle se divise en deux parties bien distinctes, reliées par l'isthme de Martray qui, lui aussi, aurait fatalement disparu, depuis longtemps, sans les travaux d'endiguement qui s'opposent aux empiètements de la mer.

Lentement, donc, au cours des temps géologiques, préhistoriques, protohistoriques, historiques et modernes, des côtes se sont déchiquetées, des falaises se sont effondrées, des villes et des villages ont été engloutis sous les flots, des régions entières ont disparu sous les ondes envahissantes; toutes les matières que les eaux marines et les agents atmosphériques ont pu décomposer n'ont laissé nulle trace. Seuls, ou presque seuls, les galets ont subsisté sur la roche non entamée des côtes de la Charente-Inférieure, galets provenant surtout de la désagrégation des terrains Jurassiques de la région, des terrains azoïques et primaires des régions voisines et, aussi, galets de silex provenant du crétacé ainsi que du quaternaire.

Je viens d'indiquer les causes qui ont déterminé, aux temps préhistoriques, et qui déterminent de nos jours encore, de profondes modifications aux côtes Charentaises de l'Océan Atlantique.

Mais si les eaux marines ont détruit en certains points, elles ont édifié sur d'autres, comme c'est notamment le cas pour l'île d'Oléron

bordée d'un bourrelet de dunes qui, à Saint-Troyan, atteignent jusqu'à 32 mètres d'altitude et 2500 mètres de largeur.

Les sédimentations de la Seudre et aussi celles de beaucoup plus considérables de la Gironde ayant donné naissance à de nombreux bancs de sable, il s'ensuit que les éléments nécessaires à la constitution des dunes se trouvent à proximité immédiate de l'île.

L'un d'eux, appelé le Banc de Gateau, est séparé d'un autre, situé plus vers le Sud, par le Pertuis de Maumusson.

Maumusson gronde, lorsqu'aux jours d'hiver la pluie tombe avec violence, que le vent siffle la mort et que la mer se hérisse en volutes gigantesques et retombe en paquets d'écumes.

Maumusson, n'a qu'un kilomètre de largeur. Le flot resserré cherche une issue et lutte violemment contre les sables du Banc de Gateau qu'il soulève.

En hiver, les vagues traversant le couloir s'entrechoquent avec un bruit strident. On dirait une voix formidable qui module des sons. Il paraît que, de Rochefort, c'est-à-dire à une distance de plus de 20 kilomètres, « on entend parler Maumusson », comme on dit sur le littoral.

Le Banc de Gateau est situé à proximité immédiate des côtes d'Oléron. Il suffit du moindre vent, à marée basse, pour que le sable qui le constitue devienne mouvant, et si le vent vient du large, ce sable est poussé vers l'intérieur des terres et s'y amoncelle sous forme de dunes.

Saint-Troyan, situé à 3 kilomètres environ du Pertuis de Maumusson, était composée, au XVII^e siècle, de 260 maisons au milieu desquelles se trouvait une église qui possédait cinq autels. En 1660, une nouvelle église fut construite et l'on abandonna l'ancienne. L'on fit bien d'ailleurs, puisque, peu après, le bourg et ses environs furent ensevelis sous les dunes; on pouvait même passer à cheval sur le clocher de la vieille église.

Ce fait est amplement confirmé par la cartographie de la fin du XVII^e siècle et du XVIII^e siècle, qui indique, sur la côte méridionale d'Oléron: « Tour et église sous les sables », ainsi que l'ont fait observer M. L. Masiou et M. l'abbé Beillard, curé de Saint-Troyan.

Mais revenons aux côtes continentales de la Charente-Inférieure et laissons parler la légende:

La ville de Chatellaillon fut florissante tant que la sirène fut respectée au milieu des rochers qu'elle habitait, mais, un jour, un pêcheur l'ayant blessée par mégarde, la sirène, avant de mourir, annonça à la capitale de l'Aunis, qu'elle s'en irait tous les jours, à la mer de la largeur d'un sillon et d'un denier.

Cette légende renferme incontestablement un fonds de vérité.

Chatellaillon fut, en réalité, une place forte importante du X^e au XIV^e siècle, elle s'élevait, de même qu'une autre ville disparue appelée Montmerillon, entre le rivage actuel et l'île d'Aix, et fut engloutie par la mer. Sept tours se voyaient, en 1700, sur la pointe rocheuse de Chatellaillon et les grandes marées laissent encore voir des substructions et des ruines. De la ville, il ne resta que le hameau appelé « Vieux-Chatellaillon », qui dépendait de la commune d'Angoulins avant la création de la station balnéaire moderne et de la commune de Chatellaillon.

Nous retrouvons encore une sirène, sur la côte continentale, au village de La Repentie.

D'après une légende, le nom de Repentie aurait été donné à ce point de la côte, par suite de la circonstance suivante :

Un riche habitant de cette côte, qui y possédait une belle propriété et était père de plusieurs enfants, étant à la pêche avec sa femme, prit dans ses filets une sirène. Celle-ci le supplia de lui rendre la liberté. Le mari y était disposé, mais la femme insista pour garder la curieuse capture qu'ils venaient de faire et pour la transporter dans leur demeure. La sirène la menaça de l'en faire *repentir*. Mais, malgré ses pleurs et ses menaces, elle fut conduite dans la maison de ses ravisseurs.

Quelque temps après, la mer envahit le rivage et détruisit leur propriété en enlevant le mari et ses enfants avec la sirène qui laissa ainsi veuve, ruinée et *repentie* la malheureuse femme, principal auteur de la captivité de ce fantasque habitant de l'Océan.

Encore une fois, cette légende renferme un fonds de vérité. En effet, au cours de mes explorations géologico-archéologiques sur les côtes Aunisiennes de l'Océan Atlantique, il m'a été donné de constater que, précisément, aux environs immédiats du village de La Repentie, la base des falaises est encombrée d'énormes éboulis résultant de l'écroulement de la roche Jurassique dont elles sont constituées.

En un point situé au Nord, et près de La Repentie, j'ai étudié l'une de ces falaises profondément rongée à la base par l'impétueuse action des flots et sous laquelle, à marée basse, très imprudemment d'ailleurs, les excursionnistes viennent s'abriter. A première vue, la roche semble constituer, avec les assises Jurassiques auxquelles elle appartient et qui se prolongent sur le Continent, une masse inébranlable, mais, en examinant attentivement la falaise, j'ai constaté qu'une fissure imperceptible, pour un œil peu exercé aux observations géologiques, la sépare, de haut en bas, des assises rocheuses en question.

Si l'on considère que les falaises de La Repentie mesurent de 10 à

15 mètres de hauteur, l'on peut se figurer combien leur effondrement a dû causer des terreurs, frapper des imaginations et susciter des légendes.

Il n'y a pas bien longtemps, d'ailleurs, que la population Aunisienne fut mise en émoi par la mort de l'un des membres de la famille des grands naturalistes rochelais d'Orbigny, causée par l'écroulement d'une falaise à la surface de laquelle il circulait.